du conseil supérieur de l'industrie et du commerce et président de l'Association belge pour la défense des détenteurs de fonds publics.

C'est un homme de valeur, d'un grand fonds et d'une rare énergie.

M. JULIEN LIEBAERT
Ministre des finances

L'ancien ministre des chemins de fer, postes et télégraphes est né à Courtrai le 22 juin 1848. Il fit ses études aux collèges de Courtrai et d'Alost et suivit les cours de l'Université de Louvain; conquit en 1870 le diplôme de docteur en droit et en 1871 celui de docteur en sciences politiques et administratives. Siégea au Conseil provincial de la Flandre occidentale de juillet 1877 au 15 avril 1890; fit partie de la députation permanente pendant douze ans; nommé représentant de Courtrai le 21 avril 1890 et réélu sans interruption depuis lors. En 1895, le portefeuille du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique lui fut offert; des divergences de vues avec des membres du cabinet lui firent décliner cette offre. Nommé membre de la commission de l'examen diplomatique par arrêté royal du 31 octobre 1898; appelé à la tête du département des finances le 24 janvier 1899, il démissionna le 5 août de la même année, et accepta, avec l'intérim des chemins de fer, postes et télégraphes, la direction du ministère de l'Industrie et du travail. Le roi lui confia définitivement le portefeuille des chemins de fer, postes et télégraphes le 5 février 1900. Comme ministre des Finances, M. Liebaert défendit avec une réelle compétence l'importante loi renouvelant le privilège de la Banque Nationale. M. Liebaert est un « bûcheur ». Dans son cabinet dès 8 heures du matin, il y est souvent encore à minuit.

M. GEORGES HELLEPUTTE
Ministre des chemins de fer

M. Helleputte, est né à Gand le 31 août 1852. Elève de l'Ecole du génie civil de l'Université de Gand, sorti premier de sa promotion. Depuis 1876, il donne les cours de constructions du génie civil et d'architecture à l'Université de Louvain.

Fondateur et ancien président de la Ligue démocratique belge, se trouve à la tête du « Bœrenbond » de Louvain. M. Helleputte siège à la Chambre depuis le 15 juillet 1889.

M. ARMAND HUBERT
Ministre de l'industrie et du travail

M. Hubert est né à Lessines, le 15 août 1857. Ancien substitut du procureur du roi, à Mons; ancien commissaire de l'arrondissement de Mons le 19 juin 1894. Elu sénateur pour les arrondissements de Mons et de Soignies, aux élections du 27 mai 1900.

M. le général HELLEBAUT
Ministre de la guerre

Un des plus brillants officiers de l'armée. Né le 21 février 1842.

Le général Hellebaut, inspecteur-général de l'artillerie, est l'auteur du projet de réorganisation de l'artillerie, et c'est lui-même qui défendra le projet devant la Chambre.

LES FÊTES D'ORLÉANS

Préparatifs des francs-maçons; appel aux apaches. — Une lettre de M. Millevoye à M. Clémenceau. — Le programme officiel des fêtes civiles

Orléans, 2 mai. — Les francs-maçons, s'aperçoivent maintenant qu'ils ont soulevé contre eux la population tout entière sans distinction d'opinion. On s'agite dans les milieux sectaires et l'on fait annoncer que de nombreux libres-penseurs de Paris, viendraient à Orléans pour répondre aux protestations de la foule catholique. En réalité, c'est à un embrigadement d'apaches que se livre en ce moment la loge Etienne Dolet. La population le sait et prend ses précautions pour se protéger contre les hordes que la franc-maçonnerie va lâcher dans ses rues.

Orléans, 2 mai. — La Loge maçonnique d'Orléans qui, en qualité de « Société » a revendiqué et obtenu une place dans le cortège du 8 mai d'où le clergé est exclu, n'existe ni comme Société autorisée, ni même comme Société simplement déclarée.

Au pied du mur

Paris, 2 mai. — M. Millevoye vient d'adresser au président du Conseil, une lettre dont voici le principal passage :

« En 1898, le convent maçonnique se prononçait énergiquement contre l'institution d'une fête de Jeanne d'Arc, qu'il qualifiait d'anachronisme et d'outrage à la vérité historique. Or, les mêmes loges viennent de réclamer avec insistance leur place et leur rang dans le cortège du 8 mai et leur prétention a reçu la consécration éclatante de vos encouragements. Il ne vous paraîtra pas excessif que ces zélés maçons soient mis au pied du mur et que le pays soit définitivement fixé sur la stabilité de leurs doctrines, sur la sincérité de leurs intentions. Dans tous les cas, la Chambre dira si le Sénat s'est trompé en lui présentant Jeanne d'Arc comme le plus pur incarnation de la patrie. »

M. Millevoye dénonce en même temps son intention de questionner le président du Conseil, sur la mise en pratique de la proposition de loi adoptée en 1904, par le Sénat et qui déclare fête nationale, la fête de Jeanne d'Arc.

Le programme officiel

Orléans, 2 mai. — Sur la proposition de M. Courtin Rossignol, maire, la commission des fêtes vient de décider que la fête commémorative civile du 7 mai au soir, comporterait : 1° une retraite militaire aux flambeaux; 2° l'illumination de la terrasse en face de la cathédrale au moment de l'arrivée de la retraite par la rue Jeanne d'Arc; 3° la présentation de l'étendard de la Pucelle, par la municipalité tout entière, aux troupes sur la place de l'Hôtel-de-Ville qui sera illuminé; 4° défilé des troupes devant l'étendard.

Après la Séparation

Le nouvel évêque de Pamiers

Paris, 2 mai. — Une dépêche de Perpignan annonce que M. l'abbé Izart, curé-archiprêtre de la basilique de cette ville est nommé évêque de Pamiers, en remplacement de Mgr Rougerie, décédé.

L'abbé Izart est né à Estagel, en 1854. Professeur de philosophie, puis de théologie, au Grand Séminaire, il fut nommé, en 1889, supérieur, et, en 1902, curé de la basilique Saint-Jean.

DÉMISSION DU PROFESSEUR CURTIUS

Epilogue de la publication des mémoires du Prince de Hohenlohe

Berlin, 2 mai. — Selon un télégramme de Strasbourg, à un journal Berlinois de l'après-midi, le professeur Curtius, président du Grand Consistoire d'Augsbourg, vient de donner sa démission.

On se rappelle que c'est le professeur Curtius, qui a édité les mémoires du prince de Hohenlohe-Schillings Furst, et que depuis leur publication, il était en grande défaveur auprès du gouvernement et surtout du Statthalter d'Alsace-Lorraine.

C'est ainsi que, contrairement aux usages, il n'a pas été invité cette année au dîner officiel de l'Empereur à Strasbourg. Le clergé protestant va, dit-on, protester auprès du Statthalter, contre les menées qui ont contraint M. Curtius à démissionner.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 2 mai 1907.

2 heures soir, 12° au-dessus de zéro, 752, variable
5 heures soir, 10° au-dessus de zéro, 752, variable
9 heures soir, 7° au-dessus de zéro, 753, variable.

Vendredi, 3 mai 1907.

Minuit, 6° au-dessus de zéro, 754, variable
2 heures matin, 6° au-dessus de zéro, 754, variable

LES GRÈVES

dans la Région

La Grève générale des employés et ouvriers des tramways

A ROUBAIX

Le trafic partiellement rétabli. — La conférence mixte est remise à vendredi

Le service des tramways, qui était totalement interrompu depuis lundi à midi, dans les villes de Roubaix et de Tourcoing, a été partiellement rétabli, jeudi matin. La Compagnie a réussi à embaucher deux ouvriers chauffeurs-mécaniciens, ce qui lui a permis de remettre en route deux dynamos. Neuf voitures sont actuellement en service sur les lignes de Roubaix à Tourcoing par les boulevards et la Fosse-aux-Chênes, de Roubaix à Wattrelos, Lannoy et Mouvaux, jusqu'à la limite du territoire. Elles sont conduites par des contrôleurs-chefs d'équipe et employés récemment embauchés.

Le public que lèse si profondément ce conflit, a, naturellement, accueilli avec joie le retour de ses tramways qu'il craignait voir remisés plus longtemps encore. Il espère, non sans raison, espérons-le, que, très prochainement, le service sera rétabli d'une façon normale.

Les conducteurs et chauffeurs qui ont quitté brusquement le travail, lundi, pour faire cause commune avec le personnel roulant, ont reçu, jeudi, de la Compagnie, un avis de révocation.

La conférence mixte qui devait avoir lieu, jeudi soir, à 8 heures et demie, à la Mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Vincent, préfet du Nord, n'aura lieu que vendredi soir, à cinq heures, M. Joubert, administrateur-délégué, ayant fait savoir qu'il était empêché de venir à Roubaix, jeudi.

MM. Gallois, président du Conseil d'administration et Joubert, seront reçus à midi, par M. le préfet à l'Hôtel de la Préfecture, puis ils viendront à Roubaix, où ils auront une entrevue, à trois heures, avec l'Administration municipale. A la conférence mixte qui aura lieu ensuite assisteront, en outre, les représentants de l'Administration municipale de Tourcoing et les délégués des ouvriers et employés.

M. Paudet, commissaire spécial de la Préfecture, est venu, jeudi, à Roubaix, pour faire une enquête sur la grève des employés des tramways.

A TOURCOING

Le public tourquennois a constaté avec satisfaction, jeudi matin, vers dix heures, qu'un car arrivait place Saint-Christophe.

Dans le courant de l'après-midi, trois voitures ont circulé sur la ligne des Boulevards et trois sur la ligne Fosse-aux-Chênes.

Promenade de grévistes

Vers six heures du soir, cent quatre-vingt grévistes environ venant de Roubaix ont fait une promenade dans plusieurs rues de la ville. Ils ont parcouru les rues de Roubaix, des Biches, de la Gare, du Tilleul, du Château, Winoc-Choquel, Vertefeuille, Nationale, Saint-Jacques, Grande-Place, rues Carnot, Faidherbe et sont retournés à Roubaix par le boulevard Gambetta.

Les Ouvriers du Bois

A TOURCOING

Les ouvriers charpentiers menuisiers en grève ont été autorisés à faire des quêtes, en ville. Le produit de ces quêtes sera partagé entre les grévistes les plus nécessiteux.

A LILLE

La fin de la grève des charpentiers-menuisiers

On sait que la grève des charpentiers-menuisiers est maintenant complètement terminée. Afin de bien préciser les conditions dans lesquelles a pris fin le conflit nous donnons ci-dessous le texte même proposé dans la conférence tenue le samedi 27 avril, à la préfecture, sous la présidence de M. le Préfet, assisté de MM. Delory et Vandame, députés, et ratifié par les patrons, d'une part, et les ouvriers de l'autre, réunis en assemblée générale :

« 1° Reprise du travail immédiate avec augmentation de 10 p. c.; 2° Le 1er décembre 1908, les délégués des mêmes organisations auront devant les mêmes personnes une nouvelle conférence en vue d'étudier si les conditions de la concurrence dans la région et la reprise générale des affaires permettent d'examiner raisonnablement et de bonne foi la possibilité d'une augmentation nouvelle. Cette conférence sera convoquée à la requête de l'une et de l'autre des parties par M. le Préfet. »

LES AUTRES GRÈVES

A ROUBAIX

Fin de la grève de la teinturerie-apprêt Motte et Delescluse frères

Nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite d'une entrevue qui a eu lieu jeudi entre MM. Motte et Delescluse, et leurs ouvriers, il a été décidé que le travail serait repris ce matin vendredi, à sept heures.

Il y avait trois semaines que durait ce conflit. On se souvient que par suite de la grève de 40 apprêteurs l'usine comprenant 800 ouvriers avait dû être fermée.

Une grève de caoutchoutiers

Vingt-cinq ouvriers de la manufacture de caoutchouc, de MM. Riyelois et Fagnet, boulevard de Metz, 103, se sont mis en grève, hier matin, en demandant une augmentation de salaire.

Un incident d'atelier

Dix bâcleurs de la filature de coton de MM. Motte et Blanchot, rue de Babylone, ont quitté le travail, hier matin, après avoir demandé une augmentation de salaire. Ils l'ont repris, jeudi à une heure et demie, aux mêmes conditions.

Le travail arrêté à l'usine Hannart frères

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la grève générale de la teinturerie de MM. Hannart frères, à Wasquehal, vient d'entraîner la fermeture de l'important établissement d'apprêt que possèdent, à Roubaix, rue de l'Espérance, ces industriels. C'est, en effet, l'usine de Wasquehal qui alimente celle de Roubaix. De ce fait 800 ouvriers sont sur le pavé.

A TOURCOING

Dans les filatures

Onze fileurs et vingt-deux rattacheurs de la filature de M. Réquillart-Guénot, rue de Bouvines, se sont mis en grève jeudi matin. Ces ouvriers demandent que leur salaire soit augmenté de 5 p. c.

Les deux bâcleurs de la filature de MM. Lefrent frères, rue de l'Epine, sont retournés à l'atelier, jeudi matin, aux anciennes conditions.

Chez MM. Legrand et Cie, rue d'Asterlitz, les onze bâcleurs en grève depuis huit jours, ont repris le travail, sur la promesse que leurs revendications seraient examinées.

Chez les peigneurs

Une certaine détente s'est produite jeudi, dans la corporation des peigneurs. L'équipe de jour du peignage de M. Binet, presque au complet, a repris le travail. Chez M. Malart, rue de Lannoy, on a constaté 200 rentrées.

Par contre, chez M. Lamon, rue du Sentier, les ouvriers peigneurs de l'équipe de jour ont terminé le travail en cours et ont quitté le peignage. Le chiffre des chômeurs et grévistes dans cet établissement est de 400 environ.

Les peigneurs ou plus exactement l'« Assemblée Générale des grévistes de Tourcoing », nous a communiqué la note suivante :

« Les ouvriers des peignages de Tourcoing ont voté, à l'unanimité, la continuation de la grève et déclarent se tenir à la disposition des patrons pour discuter les revendications envoyées mardi dernier. Ils invitent les patrons à convoquer les délégués en un local qu'ils désigneraient. »

Les peigneurs auront une nouvelle réunion aujourd'hui, à neuf heures, au local habituel.

A propos d'une manifestation. — Arrestation maintenue.

Nous avons annoncé qu'une arrestation avait été opérée mercredi soir rue de Lille, à la sortie du peignage Lamon. Il s'agissait de J.-B. Descamps, 22 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 87, imprimeur-gérant du *Combat*.

Celui-ci a été interrogé jeudi matin par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement. Ce magistrat a retenu à la charge du manifestant l'inculpation d'entrave à la liberté du travail. Pour sa défense, Descamps déclare qu'il est gréviste et que par conséquent il a le droit de manifester « pacifiquement ». Il n'en a pas moins été maintenu en état d'arrestation et dirigé sur Lille par le train de deux heures.

A CROIX

A la teinturerie de M. Raquet

La grève qui a éclaté mercredi matin à la teinturerie de M. Raquet, rue des Ogiers, est terminée. M. Raquet a accordé à son personnel l'augmentation de salaire qu'il réclamait. Aussi, les ouvriers, au nombre de 210 environ ont-ils déclaré qu'il reprendraient le travail vendredi matin.

A WASQUEHAL

Les douze ouvriers débardeurs de M. Joveneaux, qui s'étaient mis en grève mercredi, ont repris le travail jeudi matin, l'augmentation de 0 fr. 10 par tonne de charbon leur ayant été accordée.

La grève de la teinturerie de MM. Hannart frères

La situation est sensiblement la même que les jours précédents. Jeudi matin, une douzaine de gendarmes assuraient le service d'ordre aux abords de l'usine; de cette façon les contremaîtres, échantillonneurs et les ouvriers à semaines bonnes, une centaine environ, ont pu pénétrer dans l'usine et travailler toute la journée. Vers dix heures, une centaine de grévistes se sont réunis chez M. Gustave Dubled, pour examiner la situation, comme la veille.

Vendredi matin, à neuf heures, six délégués grévistes ayant trois ans de services dans la maison, doivent avoir une entrevue avec les patrons. Les grévistes sont calmes.

A HEM

A la teinturerie de M. Firmin Gabert

Une entrevue entre une délégation des grévistes et le patron a eu lieu jeudi matin au bureau de l'usine. Elle n'a pas donné de résultat, M. Gabert ayant déclaré ne pouvoir accepter la demande d'augmentation formulée par les ouvriers et que nous avons fait connaître hier.

Chez M. J.-B. Belain, entrepreneur de couvertures de bâtiments

Un accord est intervenu jeudi matin au cours d'un entretien entre le patron et les ouvriers en présence de M. le juge de paix à Lannoy.

Les couvreurs, nous l'avons dit, réclamaient 0,10 centimes d'augmentation par heure. Ils ont accepté l'offre de M. Belain de porter le prix de l'heure de 0,35 à 0 fr. 40.

En ce qui concerne les manœuvres, ils reprendront le travail aux anciennes conditions.

La reprise a été décidée pour ce matin vendredi.

A Lys, quelques couvreurs travaillant pour de petits entrepreneurs, chôment individuellement dans le but d'obtenir une élévation de salaire.

A MOUVAUX

Déprédations à une usine

Sur la demande de MM. Lorthiois frères, dont la devanture de l'usine a été détériorée par les grévistes, le tribunal civil de Lille a chargé M. Sauvage, architecte à Lille, d'expertiser les dégâts.

M. Sauvage, accompagné de M. Duhem, maire, se rendra rue Lorthiois, vendredi à trois heures.

A RONCQ

Fin de la grève des manœuvres

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la grève qui s'était déclarée mercredi matin, parmi les manœuvres travaillant pour le compte de M. Lapère-Cappelle, entrepreneur, a pris fin jeudi matin. Tous ces ouvriers ont repris le travail après avoir obtenu, comme il a été dit, une augmentation de cinq centimes à l'heure.

A LILLE

Dans les filatures

La grève des rattacheurs se meurt chaque jour davantage. Jeudi matin, 57 de ces petits ouvriers sont rentrés à la filature Delesalle-Desmet, ramenant le nombre des grévistes à sept.

A VALENCIENNES

Les charpentiers-menuisiers

Le plus grand calme ne cesse de régner. Le nombre des charpentiers et menuisiers en grève depuis mardi a augmenté d'une centaine et s'élève actuellement à 155 environ.

M. Truc, sous-préfet, est intervenu comme il avait fait pour les ouvriers peintres deux jours auparavant; mais les patrons qui se sont rendus à la sous-préfecture n'ont pas adhéré aux propositions.

Pour empêcher, dans la mesure du possible, les tentatives de débauchage de la part des grévistes dans les ateliers des environs, un peloton de cuirassiers a stationné à Rouvignies, et un autre près de Saint-Amand.

A LA MADELEINE

A la filature Delesalle

La grève de la filature de coton, de M. Edouard Delesalle, rue Pasteur, a pris, jeudi matin, une extension tout à fait inattendue. Les grévistes, qui étaient 64 mercredi, sont au nombre de 250 aujourd'hui. Les rattacheurs ont été renforcés par les fileurs, les bobineuses, varouleuses, etc. Tous demandent une augmentation de salaire, variant de 25 à 50 centimes par jour, selon leurs spécialités.

Seuls, les ouvriers de la préparation continuent à travailler, au nombre de 130 environ, et si le travail n'est pas repris pour la fin de la semaine, ces derniers devront chômer à leur tour, comme conséquence forcée des grèves des fileurs.

Les charretiers-conducteurs

Les ouvriers charretiers employés au service de MM. Tembremande, rue Jeanne-Maillotte, à La Madeleine; Brouqsault, à Marcq-en-Barœul, et Lienson, à Marquette, se sont également mis en grève, réclamant, eux aussi, une augmentation de salaire. Ils ont arrêté jeudi matin, plusieurs équipages et ont essayé de débaucher leurs collègues, à la gare de La Madeleine. Cependant tout est calme.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête de Jeanne d'Arc

Nous recevons les communications suivantes :

« Jeanne d'Arc sera officiellement fêtée, à Roubaix, le deuxième dimanche de mai, soit le dimanche 12 courant.

» Tous les Roubaisiens ayant au cœur l'amour de la Patrie, arboreront, ce jour-là, le drapeau national et la bannière de l'héroïque fille du peuple, qui sauva la France.

» Un *Te Deum* en l'honneur de la grande Française sera chanté le même jour à 5 heures du soir, à l'église Saint-Martin.

» *Le Comité de l'Union des Sociétés patriotiques et militaires.* »

—— « La *Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix* unit son appel à celui de l'*Union des Sociétés patriotiques et militaires* et invite tous les Roubaisiens à arborer, dimanche 12 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc, le drapeau national et la bannière de l'héroïne.

» La cérémonie à Notre-Dame, particulière à la *Fédération*, fixée au dimanche 5 mai, aura lieu, néanmoins, à cette dernière date.

» *Le Comité.* »

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA SITUATION MINISTÉRIELLE

MM. Briand et Viviani

Paris, 2 mai. — Comme réponse aux récentes informations relatives à la possibilité d'un remaniement ministériel avant la rentrée des Chambres, le « Courrier du Soir », journal officieux, déclare que ses renseignements particuliers lui permettent d'affirmer que le Cabinet actuel se présentera tout entier devant les Chambres et que le président du Conseil n'a jamais eu l'intention de se priver du concours de MM. Briand et Viviani.

LE CAS DE M. NÈGRE

La protestation du Comité radical et radical-socialiste

Paris, 2 mai. — On annonce que le bureau du Comité radical et radical-socialiste se rendra sous peu auprès de M. Briand, ministre de l'Instruction publique pour lui remettre l'ordre du jour voté hier et qui proteste contre la mesure prise à l'égard de M. Nègre. Le bureau demandera au ministre, conformément à l'ordre du jour voté hier par le Comité exécutif, de rapporter la mesure prise par le Préfet de la Seine en se basant sur un vice de forme.

En effet, à ses yeux, la révocation prononcée par M. de Selves est en contradiction avec les déclarations qui furent faites à ses représentants par M. Clémenceau lui-même. Dans ces conditions, il est possible, prétendent certains officieux, que le cas de M. Nègre fasse l'objet, dans le prochain Conseil, d'une nouvelle délibération ministérielle.

EN RUSSIE

ASSASSINAT D'UN CAISSIER

Saint-Pétersbourg, 2 mai. — Un caissier a été assassiné dans un wagon, près de Walkowa, par des hommes armés, qui l'ont dépouillé de 60.000 roubles.

LES FÊTES D'ORLEANS

Un nouvel incident

Paris, 3 mai. — On télégraphie d'Orléans au *Gaulois*:

Un incident nouveau vient aujourd'hui accroître encore la surexcitation publique. Nous avons eu un cambriolage légal. M. Ferri, directeur de l'enregistrement s'est présenté à trois heures à la sacristie de la cathédrale Sainte-Croix et au nom du séquestre s'est emparé de l'étendard de Jeanne d'Arc, offert en 1855 par les dames d'Orléans.

LES GREVES

Les garçons coiffeurs

Paris, 2 mai. — Les garçons coiffeurs réunis ce soir, ont voté un ordre du jour donnant mandat, à leur syndicat de créer un mouvement général de leur corporation en vue de faire aboutir leurs revendications, suppression du pourboire, établissement de salaire fixe et de contrat de travail pour garantir ce salaire.

L'EXPOSITION MARITIME DE BORDEAUX

Bordeaux, 2 mai. — M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies a inauguré officiellement aujourd'hui l'exposition internationale maritime.

UN DRAME A TOULOUSE

Toulouse, 2 mai. — Le nommé Schmerber a, par jalousie, tué à coups de couteau, Mme Béral, et blessé grièvement la petite fille de celle-ci. La petite Honorine mourait au milieu d'autres souffrances; de son côté, Mme Ténier, qui, sur le point d'être mère, avait dû immédiatement s'aliter, mettait prématurément au monde un enfant mort. La malheureuse qui a en outre vu mourir sa fille, se trouve dans un état alarmant. Sur les conseils de M. le docteur Bouré, on l'a transporté à l'hôpital Saint-Sauveur. M. Georges Ténier, également soigné à l'hôpital St-Sauveur, inspire de vives inquiétudes et les médecins ne peuvent se prononcer définitivement. La jeune fille, Suzanne, en traitement dans le même hôpital, paraît moins gravement atteinte, bien que pas tout à fait hors de danger. Seul le petit Louis, que des voisins ont recueilli et soigné semble se rétablir définitivement. M. Proy, commissaire de police du 9e arrondissement, a ouvert une enquête.

LES GRÈVES. — La grève des terrassiers à Lille. Un incident. — Ayant appris que M. Colin, entrepreneur, avait embauché 23 terrassiers belges, 200 grévistes environ, se rendirent rue du Faubourg de Béthune, à Lous, où ces ouvriers travaillaient dans un chantier d'usine. Deux terrassiers peu empressés à quitter la tranchée, reçurent quelques horions. Terrorisés les 23 terrassiers furent contraints de suivre les grévistes. De par l'intolérance de ces derniers, les malheureux venus de très loin, se trouvent sans argent, et incapables de se procurer des ressources dans une ville, où ils sont totalement inconnus. On pouvait les voir dans le cours de l'après-midi errant lamentablement aux alentours de la Mairie, demandant appui au Conseil des prud'hommes.

FILLETTE GRAVEMENT BRULEE A FOURMIES. — Pendant l'absence de sa mère, la jeune Gabrielle *Cramoy* 3 ans, rue du Fourneau, a mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes. L'enfant a eu le côté grièvement brûlé; cependant ses jours ne sont pas en danger.

ARRESTATION DE QUATRE BRACONNIERS, PRES DE BOULOGNE. — M. Cottard, commissaire central, a fait arrêter quatre dangereux malfaiteurs, François Chauchots, Louis Maillard et les frères Georges et Clément Foret, qui braconnaient et volaient dans les communes des environs de Boulogne.

2.000 FRANCS DE PIGEONS PERDUS A HAUTMONT. — Les cinq sociétés colombophiles de Hautmont avaient expédié, à Pont-Sainte-Maixence, pour un concours d'entraînement, trois cents pigeons voyageurs. Au moment du lâcher, on constata que soixante pigeons avaient les yeux crevés et portaient des trous à la tête. On attribue ce méfait à un animal nuisible, la belette ou martre, qui aura réussi à pénétrer dans les paniers. Les cinq sociétés colombophiles évaluent leur préjudice à 2.000 francs.

TENTATIVE CRIMINELLE A DUNKERQUE. — Une enquête est ouverte au sujet d'un acte de vandalisme commis par des inconnus; ces derniers ont coupé et enlevé environ 25 centimètres de fils de la sonnerie électrique dépendant d'un disque de la ligne belge, au kilomètres 318.250. M. Lhermitte, chef de gare, a été prévenu immédiatement.

CONSEIL DE GUERRE SEANT A LILLE. — Séance du jeudi 2 mai. — Présidence de M. le lieutenant-colonel Comte. — Paul-Henri Castelain, réserviste de la classe 1903, du recrutement de Lille: Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Huit jours de prison avec sursis. Défenseur, Me Marchant, avocat à Lille. — Henri-Joseph Legrand, jeune soldat de la classe 1905, du recrutement de Béthune: Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Un jour de prison avec sursis. Défenseur, Me Diligent, avocat à Lille. — Christian-Joseph De Cank, réserviste de la classe 1905, du recrutement de Béthune: Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Quinze jours de prison avec sursis. Défenseur, Me Marchant, avocat à Lille. — Ferdinand Correaux, jeune soldat de la classe 1905, du recrutement de Cambrai: Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. Quinze jours de prison avec sursis. Défenseur, Me Olivier, avocat à Lille. — Eugène-Joseph Dehoorne, soldat de 2e classe au 145e de ligne: Désertion à l'étranger en temps de paix. Six mois de prison avec sursis. Défenseur, Me Diligent, avocat à Lille. — Emile-Louis Dervaux, soldat de 2e classe au 1er de ligne. Outrages envers un supérieur. Six mois de prison avec sursis. Défenseur, M. Diligent, avocat à Lille. — François-Edouard Delcroix soldat de 2e classe au 110e de ligne. Abandon de poste. Deux mois de prison avec sursis. Défenseur, Me Diligent, avocat à Lille. — Albert-Jean-Marie Deschamps, soldat de 2e classe au 79e de ligne. Vol au préjudice de militaires. Deux mois de prison avec sursis. Défenseur, Me Santerne, avocat à Lille.

UN DERAILLEMENT EN GARE D'HAZEBROUCK. — Jeudi, vers cinq heures et demie du soir, le train de marchandises n° 808, venant de St-Omer, a déraillé en gare d'Hazebrouck, à l'aiguille n° 30. La machine et le fourgon de tête parcoururent une centaine de mètres en dehors des rails et plusieurs aiguilles furent brisées. La machine et le fourgon sont sérieusement endommagés, mais on n'a aucun accident de personnes à déplorer.

PRESTATION DE SERMENT A LILLE. — M. Cordon, juge suppléant à Lille, a prêté serment jeudi à midi devant la première chambre.

LE 4e CUIRASSIERS A SISSONNE. — Un contre-ordre, arrivé à Cambrai, a avancé le départ pour le camp de Sissonne où il doit effectuer des tirs de guerre, du détachement de Cambrai du 4e régiment de cuirassiers. Celui-ci qui devait quitter sa garnison le 10 juin, partira mercredi prochain, 8 mai. Les cuirassiers réintégreront leur casernement le lundi 20 mai.

M. MONICAULT, commissaire spécial adjoint à Valenciennes, a été nommé en la même qualité, à la sûreté générale. Il ne sera pas remplacé à Valenciennes.

UN SUICIDE A VALENCIENNES. — Eugène Delespacet, marchand de journaux, 34 ans, s'est pendu dans sa chambre, cour du Vert-Soufflet.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

—— Mardi a eu lieu, à Boulogne, le mariage de M. Amédée Béhaghel, avec Mlle Odile du Passage, fille du vicomte du Passage et de cette vicomtesse, née Plantard de Lauconrt.

—— Mardi, a été célébré, en l'église Saint-Michel, à Lille, le mariage de M. Julien Verstraeten, fils de M. G. Verstraeten et de Mme, née Meurisse, avec Mlle Germaine Lambert, fille de feu M. Emile Lambert, et de Mme, née Fallières.

NÉCROLOGIE

—— Mme veuve Achille Chotteau, née Octavie-Adeline Delcambre, est décédée à Denain, à l'âge de 61 ans. Elle était la fille de M. Delcambre-Bridoux, ancien maire et ancien conseiller général.

—— Mardi ont été célébrées, à Saint-Omer, à la cathédrale, les funérailles de M. Auguste Bommier, ancien notaire, ancien conseiller municipal.

—— Mercredi ont eu lieu, à Raismes, les funérailles de M. Jules Fortin, ancien élève des Ecoles nationales d'Arts et Métiers, chef de service à la Société Franco-belge, décédé presque subitement dans sa soixante-quatrième année.

Nouvelles Locales

ROUBAIX

Permissions pour les fêtes de Roubaix

En raison des fêtes qui vont avoir lieu à Roubaix les 19 et 20 mai prochain, le général commandant le 1er corps d'armée autorise les chefs de corps et de service à accorder dans la plus large mesure possible des permissions aux militaires originaires de cette ville.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est produit la nuit dernière, vers trois heures du matin, dans l'un des bâtiments de la minoterie de M. Jonville, rue Ampère. Le feu a pris au troisième étage. Il a été aperçu par un veilleur, qui a aussitôt donné l'alarme.

Après quelques minutes d'efforts, grâce aux extincteurs Grinnel, tout danger fut conjuré, et les pompiers, arrivés avec la machine à vapeur, inondèrent le foyer de l'incendie.

Les dégâts n'ont pu encore être évalués.

Nouvelles Régionales

UNE FAMILLE EMPOISONNEE A SAINT-MAURICE

Lundi soir, Mme Ténier, demeurant rue Saint-Amé, 4, à Saint-Maurice-Lille, achetait dans une épicerie de la rue Saint-Gabriel, une boîte de sardines pour le repas du soir. Toute la famille, composée du père, M. Georges Ténier, 37 ans, poinçonneur, de la mère, âgée de 36 ans et de quatre enfants, Suzanne, 16 ans, Honorine, 10 ans, Arthur, 7 ans, Louis, 3 ans, mangea des conserves, sauf le jeune Arthur. Dans le courant de la nuit chacun fut pris de violentes coliques et de vomissements et mardi l'état des malades s'aggravant, on manda M. le docteur Bouré, qui diagnostiqua un empoisonnement et fit absorber aux malades d'énergiques contre-poisons. Mercredi matin, le

BELGIQUE

LE NOUVEAU CABINET

Bruxelles, 2 mai. — Les nouveaux ministres ont tenu, de deux heures et demie à six heures un quart, un Conseil de cabinet sous la présidence de M. de Trooz. Au cours de cette réunion, les membres du gouvernement ont discuté les attributions des différents départements ministériels. M. de Trooz a fait, à l'issue du Conseil, cette déclaration:

« Je me sépare des services de l'instruction publique qui, unis aux beaux-arts, formeront un nouveau ministère qui prendra le nom de ministère des sciences et des arts; les travaux publics formeront un ministère à part; le département de l'agriculture demeure; il aura à sa tête un ministre intérimaire; les services de l'enseignement industriel et professionnel resteront attachés au ministère de l'industrie et du travail. »

Le ministre a ajouté que le roi recevrait le nouveau cabinet demain matin, à dix heures au palais de Bruxelles.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Les arrestations

Bruxelles, 2 mai. — C'est à la suite des aveux faits par Robert Sarrasme que la police a procédé à l'arrestation de Peter Theissens, et du nommé Louis Stalen, également inculpé d'espionnage et lui aussi ex-sous-officier de l'armée belge. Le juge a ordonné leur mise au secret à tous les trois. Theissens a reconnu de son côté qu'il faisait de l'espionnage pour le compte d'une grande puissance, des documents ont été saisis à son domicile, cachés au-dessus d'une armoire. Ils proviennent du pays pour lequel il travaillait; sa correspondance est dépouillée minutieusement, elle permettra peut-être d'établir d'autres complicités. On croit que c'est Theissens qui poussa Pélissier à soustraire des documents militaires en 1906 à Avignon. Pélissier fut en effet arrêté à Bruxelles où il s'était réfugié. Sarrasme a notamment avoué s'être procuré des plans de Sedan au mois de janvier de cette année.

D'après certains journaux, Theissens aurait eu aussi pour agent un nommé Rémy Roosens qui fut arrêté il y a un mois, à Amiens, où il était entré en pourparlers avec un soldat pour obtenir un fusil modèle 1886, une cartouche et les plans de mobilisation du 2e corps. Mais on apprend que le Parquet d'Amiens vient de relâcher Roosens qui lui a semblé ne pas jouir de la plénitude de ses facultés.

Une nouvelle arrestation

Bruxelles, 2 mai. — Une dépêche d'Hasselt annonce une nouvelle arrestation, celle d'un Allemand qui, rencontrant Wuyts dans cette ville, lui aurait demandé, lui aussi, de lui procurer des documents concernant les places fortes françaises, documents qui lui seraient payés de 10 à 30.000 francs. Wuyts refusa et le dénonça. Au moment où l'agent se disposait à prendre le train, le procureur du roi d'Hasselt l'invita à passer dans le cabinet du chef de gare où il fut soumis à un très long interrogatoire. Ce personnage ne serait autre que le commissaire de police d'Aix-la-Chapelle.

COTONS AMERICAINS

New-York, 2 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York ce jour	New-York précédt	New-Orléans ce jour	New-Orléans précédt
MAI.....1907	10.24	10.15	11.15	11.27
JUIN.....	10.26	10.15	11.20	11.27
JUILLET.....	10.33	10.21	11.35	11.51
AOUT.....	10.20	10.11	11.18	11.24
SEPTEMBRE.....	10.12	10.05	10.70	10.71
OCTOBRE.....	10.13	10.07	10.60	10.59
NOVEMBRE.....	10.34	10.28	10.60	10.59
DECEMBRE.....	10.37	10.32	—.—	—.—
JANVIER.....1908	10.53	10.48	—.—	—.—
FEVRIER.....	10.58	10.53	—.—	—.—
MARS.....	—.—	—.—	—.—	—.—
AVRIL.....	—.—	—.—	—.—	—.—
PORTS DES ETATS-UNIS	3.000 Balles		5.000	—
PORTS DE L'INDE ANGLAISE	5.000		8.000	—